

Carpe diem ou chronos ? Kairos

Lausanne, 29.03.2021 – **A l’initiative du Conseil synodal, le Parlement de l’Église réformée vaudoise a partagé deux soirées synodales les 22 et 26 mars 2021. Dans un esprit d’échange et de consultation. La forme non décisionnelle de cette rencontre - qui s’est déroulée en visio-conférence - n’en n’a pas moins permis d’aborder deux thématiques majeures : la gouvernance et la dotation composée d’unités de subventionnement. L’exécutif de l’Église évangélique réformée du canton de Vaud a rappelé que ces discussions s’inscrivaient dans la perspective du Synode de printemps.**

L’instant T de la gouvernance

19 mois que le Conseil synodal - élu par le Synode - déploie sa gouvernance : programme de législature, planification, tactique. Ces 19 mois signent également la fin de l’utopie d’une harmonie tant la complexité structurelle de l’institution freine la nécessaire conduite des changements. Aller de l’avant n’est pas un vœu pieu mais une nécessité, une réalité à assumer. Et à conduire à marche forcée les 41 prochains mois à échéance de la présente législature.

Il est de la responsabilité du Conseil synodal d’identifier le point de bascule d’une législature 2019-2024, ce point de bascule est arrivé.

L’ADN réformé puise largement au puits sans fond de la remise en question occasionnant des débats passionnants, exigeants. Parfois des débats cadencés par une place trop importante donnée au passé et à une référence excessive aux règles de procédure. Ces débats sont confiscatoires du développement d’une action centrée sur des besoins nouveaux, l’avenir et une Église de demain.

Fort de ces réalités et de ce facteur temps, le pouvoir exécutif alerte l’organe délibérant de l’opportunité à saisir ici et maintenant, en cet instant présent. Une échelle temps et un espace temps à redimensionner. Entre l’Église éternelle et les rapports annuels, la temporalité n’est pas la même. La structure de l’appareil institutionnel est à un carrefour conjuguant décisions quotidiennes et opérationnelles avec vision quinquennale et stratégique. De temps en temps, cette cohabitation temporelle est antagoniste et appelle des moyens différents permettant cette dualité. Les moteurs sont allumés, les feux passent à l’orange, il s’agit d’accélérer, passer à la vitesse supérieure et nous dépasser avec agilité.

Et c’est sous l’angle du kairos que se concentre ce tournant décisif que doit prendre l’Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). Faire le bon acte au bon moment, saisir l’opportunité lorsqu’elle se présente. Ce temps est venu, après il sera trop tard.

Unités de subventionnement

Les soirées synodales des 22 et 26 mars, ont permis au collège de restituer leurs séquences d’informations qui se sont tenues en février et en mars afin de présenter le mécanisme des unités de subventionnement autrefois nommées dotations. Ces séquences d’informations se sont adressées à un large public impliqué dans les activités d’Église : délégué-es au Synode, président-es et membres des conseils régionaux, aux coordinateur·rices, aux président-es des conseils paroissiaux.

C'est au total une quinzaine de rencontre en visio-conférence qui ont eu lieu auprès de toutes les Régions composant le canton de Vaud.

Il s'agissait pour le Conseil synodal de présenter un état des lieux comprenant l'historique de la démarche, l'articulation des processus, préciser et étayer le vocabulaire choisi ainsi que rappeler une pyramide des âges préoccupante en termes de renouvellement.

Le débat s'orchestre sur la façon de faire Eglise qui se décline sous plusieurs angles :

- accompagner ce qui existe
- transformer ou renouveler ce qui existe
- créer du neuf ailleurs
- renoncer.

Discussions en groupe

Les 22 et 26 mars ont également rendu possible la formation de discussion à travers différents groupes composés de déléguées et délégués au Synode pour aborder ce temps particulier que traverse l'EERV.

Cinq tendances se sont dessinées à travers ces dialogues : des remarques neutres, des questions et remarques constructives, des incompréhensions, des critiques, des encouragements.

Synode de juin

Partie intégrante de la gouvernance, l'organisation de l'information du Conseil synodal auprès du Synode nécessite une validation ou une prise d'acte du Parlement sur un nombre trop élevés d'objets. Ceci implique une charge de travail trop conséquente tant pour les commissions que pour le collège et par voie de conséquence pour le Synode.

Ce constat dicte la perspective du Synode de printemps début juin, où le Conseil synodal soumettra deux axes à traiter :

- accompagnement des actions majeures pour :
 - conduire des projets innovants
 - constituer une équipe en charge de la relève et de la vocation
- constitution d'un groupe de liaison composé de déléguées et délégués du Synode en vue de :
 - définir les demandes exposées
 - établir la feuille de route (étapes et délais, moyens, budget, indicateurs)

L'objectif est de conjuguer un accompagnement fraternel, sororel, pastoral et professionnel avec les outils contemporains de conduite d'équipes, de gestion d'une institution adaptée aux exigences du monde professionnel et de ce qui est attendu de la part d'une institution subventionnée.

La législature 2019-2024 s'inscrit à travers ces mots :

« Le monde dans le cœur de l'Église.

Mobilisée par l'Évangile de Jésus-Christ, notre Église participe activement à l'humanisation de la société au sein d'une Création à soigner ».

Contacts médias

- Marie-Claude Ischer, présidente du Conseil synodal
076 546 77 58, marie-claude.ischer@eerv.ch
- Vincent Guyaz, vice-président du Conseil synodal, pasteur
079 203 21 14, vincent.guyaz@eerv.ch
- Carole Delamuraz, responsable de l'Office information et communication de l'EERV

079 212 50 04, carole.delamuraz@eerv.ch